

JE SUIS UN PARTICULIER JE PASSE MA PETITE ANNONCE

LA DÉPÊCHE

MIDI OLYMPIQUE

Le Petit Bleu

Le Villefranchois

LA RÉPUBLIQUE
des Pyrénées

laGazette
DU GERS

en téléphonant au :
04 30 00 70 00



Règlement par CB
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30

*Appel non surtaxé prix d'un appel local

DANS LES COULISSES DE LA DÉPÊCHE DU MIDI

11h30 Réservation obligatoire :
manatour.fr/ladepeche
DE VISITE 05 34 39 42 00

LA DÉPÊCHE

POURQUOI ALLER VOIR
AILLEURS QUAND L'INFO
EST DÉJÀ ICI ?

Téléchargez notre
application et suivez
l'actu en direct !



Je télécharge
l'application

LA DÉPÊCHE
le club.

L'abonnement
au journal :
des privilèges
au quotidien !

www.abonnement.
ladepeche.fr

PEFC

Journal de la démocratie

GROUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI

Société Anonyme au capital de 1 377 018 Euros

Siège : Avenue Jean-Baptiste 31093 Toulouse

Tel 05 62 11 33 00 - contact@ladepeche.com

Président : Marie-Françoise MATHIEU-BAITEL

Directeur général et Directeur de la Publication : Jean-Michel BAITEL

Principaux actionnaires : SAS SOCIÉTÉ OCÉANE DE COMMUNICATION

Médias : Henri AMAR - Jéti - henri.amar@ladepeche.fr

Site Internet : http://www.ladepeche.fr

Réglementation : 406,000 TTC

Commission paritaire : 1030 C 87785 - L.S.N. : 0181-7941

Tirage du samedi 27 décembre 2025

Nombre d'exemplaires : 89,582

Tarif de l'abonnement annuel : 419,90€ TTC

Journal imprimé sur les presses de la S.A. Groupe La Dépêche du Midi

et sur du papier certifié PEFC® 003-100-1000-1000-1000

Origine géographique du papier : 54% origines Europe 100% fibres recyclées issues de forêts durables gérées

Extrapolation : P=0,31 mg par exemplaire, 56% origine France : 54% fibres recyclées issues de forêts durables gérées

et un Fluorène total = 170g +0,000kg/papier issu de forêts durables gérées.

Rencontres - Voyance

Contacts

Rencontres union

VOYANCE

FEMMES

MAÎTRE BAPTISTE
Je parle Français et Portugais
GRAND MÉDIUM ASTROLOGUE
Je vous aide à résoudre
tous vos problèmes
Même les plus délicats.
Amour perdu
entre homme et femme.
Désencombrement - Chance aux jeux
Protection contre les dangers
Impudence sexuelle
Attraction de la clientèle
Succès Entreprises
Maladies Inconnues
Amours alcool et tabac
Emploi - Examen - Concours
Régénération 100% garantie
Déplacements possibles
Région 4 - 8h30 à 20h30
06 41 80 12 84



SOLUTION DES JEUX

SUDOKU

FACILE

DIFFICILE

6	1	4	3	8	5	7	9	2
5	9	7	6	1	2	3	4	8
8	2	3	4	7	9	5	1	6
7	3	1	8	2	4	6	5	9
2	8	5	9	6	1	4	7	3
4	6	9	5	3	7	8	2	1
3	5	2	1	4	6	9	8	7
1	4	8	7	9	3	2	6	5
9	7	6	2	5	1	3	4	8

8	1	9	2	3	7	4	5	6
5	3	2	1	4	6	7	8	9
6	7	4	5	8	9	2	3	1
7	9	6	8	5	3	1	2	4
2	4	3	7	9	1	8	6	5
1	8	5	4	6	2	3	9	7
4	2	8	9	7	5	6	1	3
9	6	1	3	2	4	5	7	8
3	5	7	6	1	8	9	4	2

Mots croisés N° 6700

HORIZONTALEMENT :

I.- ELASTICITÉ. -II.- SALAIRE. OU.

-III.- TRIME NARD. -IV.- ODE RÉTIVE.

-V.- MONASTÈRE. -VI.- ANET. UNE.

-VII.- RELIA. UR. -VIII.- UT. LA. IVRE.

-IX.- ESPÉRERENT. -X.- RE SÈVÈRES.

VERTICALEMENT :

A.- ESTOMACQUER. -B.- LARDON. TSE.

-C.- ALIÈNER. -D.- SAM. ATELES.

-E.- TIERS. LARE. -F.- IR. ETUI. EV.

-G.- CENTENAIRE. -H.- AIRE. VER.

-I.- TORVE. URNE. -J.- EUDE. FRETS.

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

Légales

AVIS PUBLICS

ENQUÊTES PUBLIQUES

La Dépêche du Midi, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur les dispositions des articles 11-12-32-31-40-47-48-51-52. Conformément à l'Arrêté du ministre de la culture et du ministre de l'économie, des finances et du budget du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales et au décret n° 2019-1547 du 28 décembre 2019 relatif à l'insertion des annonces légales portées sur les annonces et fonds de commerce dans une base de données numérique centralisée, le tarif est fixé soit au forfait, soit au tarif à l'heure, soit au forfait selon certaines catégories d'annonces.

Contact : emylene, service Média Légales, 05 62 11 37 37 / 04 67 07 07 53

Courriel : media.legales@groupe-ladepeche.fr

22/80

KENO Résultats du tirage du samedi 27 décembre 2025

Multiplicateur X2

1 3 5 7 14 19 26 30
31 39 43 47 51 52 54 55

2 923 189

Résultats et Informations : Application PDU fdj.fr

CRESCENDO Résultats des tirages du samedi 27 décembre 2025

Jouez de 100 000 € remporté

Jouez de 100 000 € non remporté

Jouez de 200 000 € non remporté

Jouez de 300 000 € non remporté

Jouez de 400 000 € non remporté

Jouez de 500 000 € non remporté

Jouez de 600 000 € non remporté

Jouez de 700 000 € non remporté

Jouez de 800 000 € non remporté

Jouez de 900 000 € non remporté

Jouez de 1 000 000 € non remporté

Résultats et Informations : Application PDU fdj.fr

LOTO Résultats du tirage du dimanche 28 décembre 2025

15 17 41 42 49 10

2 923 189

3 000 000 €

Résultats et Informations : Application PDU fdj.fr

KENO Résultats du tirage du dimanche 28 décembre 2025

Multiplicateur X2

4 8 9 13 16 19 23 28
33 35 36 46 48 50 52 53

6 925 369

Résultats et Informations : Application PDU fdj.fr

Bastides en Haut-Agenais Périgord

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE MISE EN COMPATIBILITÉ PAR DÉCLARATION DE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) de la CCBHAP

Commune de Cancon

Par arrêté en date du 19 décembre 2025, le Président de la CCBHAP a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de mise en compatibilité par déclaration de projet du PLUI de la CCBHAP à la mairie de Cancon et au siège de la CCBHAP du 15 janvier 2026 à 14h00 au 29 janvier 2026 à 17h00 pour une durée de 15 jours.

Le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné M. Christian MENDRE commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête du projet seront consultables par le public à la mairie de Cancon et au siège de la CCBHAP. Le dossier d'enquête publique sera également consultable et téléchargeable durant l'enquête publique sur le site Internet de la CCBHAP : www.ccbhap.fr.

Les dossiers seront également consultables pendant la même période sur un poste informatique à la CCBHAP aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra présenter ses observations et propositions sur les registres ouverts dans chaque collectivité, à l'adresse mail dédiée : enquêtespubliques@ccbhap.fr, ou par correspondance à l'adresse suivante : CCBHAP, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, 1 rue des Carottes 47150 MONTFLOU. Les messages seront imprimés et annexés au registre.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions portant sur la mise en compatibilité par déclaration de projet du PLUI dans les lieux et horaires suivants :

Mairie de Cancon : jeudi 15 janvier 2026 de 14h00 à 17h00 et le jeudi 29 janvier 2026 de 14h00 à 17h00.

Ci-dessus de l'enquête le jeudi 29 janvier 2026 à 17h00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le PLUI éventuellement modifié pourra être soumis aux observations du public et du rapport du commissaire enquêteur pourra être approuvé, les cartes communales abrogées par délibération du conseil communautaire.

Les demandes de renseignements complémentaires concernant ce dossier sont à adresser au service urbanisme de la CCBHAP à Montfou.

Fait à Montfou, le 19 décembre 2025

Le Président Auguste FLORIO

Bastides en Haut-Agenais Périgord

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE MISE EN COMPATIBILITÉ PAR DÉCLARATION DE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) de la CCBHAP

Commune de Saint-Quantin du Dropt

Par arrêté en date du 19 décembre 2025, le Président de la CCBHAP a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de mise en compatibilité par déclaration de projet du PLUI de la CCBHAP à la mairie de Saint-Quantin du Dropt et au siège de la CCBHAP du 15 janvier 2026 à 14h00 au 29 janvier 2026 à 17h00 pour une durée de 15 jours.

Le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné M. Daniel MATHIEU commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête du projet seront consultables par le public à la mairie de Saint-Quantin du Dropt et au siège de la CCBHAP. Le dossier d'enquête publique sera également consultable et téléchargeable durant l'enquête publique sur le site Internet de la CCBHAP : www.ccbhap.fr.

Les dossiers seront également consultables pendant la même période sur un poste informatique à la CCBHAP aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra présenter ses observations et propositions sur les registres ouverts dans chaque collectivité, à l'adresse mail dédiée : enquêtespubliques@ccbhap.fr, ou par correspondance à l'adresse suivante : CCBHAP, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, 1 rue des Carottes 47150 MONTFLOU. Les messages seront imprimés et annexés au registre.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions portant sur la mise en compatibilité par déclaration de projet du PLUI dans les lieux et horaires suivants :

Mairie de Saint-Quantin du Dropt : jeudi 15 janvier 2026 de 14h00 à 17h00 et le jeudi 29 janvier 2026 de 14h00 à 17h00.

Ci-dessus de l'enquête le jeudi 29 janvier 2026 à 17h00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le PLUI éventuellement modifié pourra être soumis aux observations du public et du rapport du commissaire enquêteur pourra être approuvé, les cartes communales abrogées par délibération du conseil communautaire.

Les demandes de renseignements complémentaires concernant ce dossier sont à adresser au service urbanisme de la CCBHAP à Montfou.

Fait à Montfou, le 19 décembre 2025

Le Président Auguste FLORIO

IMMOBILIER RENOVATION ET DECORATION

« C'est la maison qui doit s'adapter aux gens et pas l'inverse »

TENDANCES. Architecte d'intérieur à Saint-Jean-d'Ilac, Laurie Bouchard a fondé Interiordust il y a neuf ans. À l'horizon 2026, elle décrypte les grandes évolutions en matière de décoration et d'aménagement intérieur.

Si vous deviez résumer l'état d'esprit déco de 2026 en trois mots, lesquels choisiriez-vous ? Apaisement, fonctionnalité et personnalité. Les intérieurs doivent aujourd'hui faciliter la vie quotidienne tout en reflétant l'identité de ceux qui y vivent.

Le contexte économique pèse-t-il sur les choix esthétiques des particuliers ?

Oui, très nettement. Les particuliers privilégient davantage l'optimisation de l'existant que les rénovations globales. Les choix se portent sur des solutions durables, modulables, et sur un meilleur usage de chaque mètre carré. Les pièces multifonctionnelles se développent, notamment en lien avec le télétravail.

Ces espaces hybrides influencent-ils durablement la décoration ?

Absolument. Les logements

doivent aujourd'hui permettre de travailler, recevoir, se reposer ou jouer. La réduction des surfaces, le télétravail et l'évolution des structures familiales imposent des aménagements intelligents et multifonctionnels.

Quelles seront les couleurs dominantes en 2026 ?

On observe un retour marqué aux tons neutres, notamment des blancs doux et enveloppants, associés à des couleurs plus chaleureuses comme les verts naturels, les bleus profonds ou les terracotta. C'est le cas également pour les matériaux, avec le bois foncé, la pierre naturelle, les terres cuites et les métaux mats. Les finitions brillantes reculent au profit de matériaux plus texturés, anisotropes et durables. Quel que soit le budget, les clients recherchent aujourd'hui des matières authentiques, conçues pour durer.



Laurie Bouchard, architecte d'intérieur au sein du cabinet Interiordust à Saint-Jean-d'Ilac (Haut-Périgord).

Cherche-t-on davantage à affirmer sa personnalité à travers son intérieur ?

Très clairement. Les clients ne veulent plus d'intérieurs standardisés. Ils souhaitent mixer ancien et contemporain, intégrer des

meubles personnels et créer des lieux qui leur ressemblent. La maison est aujourd'hui perçue comme un refuge, un espace destiné à se ressourcer et à retrouver un équilibre. C'est la maison qui doit s'adapter aux gens et pas l'inverse.

Je ne décoore pas des maisons parfaites, j'aide les gens à mieux vivre dans la leur. La maison est un refuge émotionnel. Aujourd'hui, on crée des espaces pour se reposer et recharger les batteries.

C.L.

EN BREF

AIDES INDISPENSABLES MAIS TROP COMPLEXES

Le financement reste un frein majeur à la rénovation énergétique. 51,93 % des propriétaires maîtrisent leur énergie. 43 % ont bénéficié d'une aide publique, principalement MaPrimeRénov', pour un montant moyen de 8 632 euros, et 41 % ont recours à un crédit d'un montant moyen de 16 959 euros. Sans ces aides, 77 % des bénéficiaires affirmant qu'ils n'auraient pas pu réaliser totalement leurs travaux. Pourtant, 36 % des propriétaires n'ont pas envisagé de travaux jugés pourtant utiles, principalement en raison de contraintes financières ou de la difficulté à obtenir aides et artisans qualifiés.

Source : « Financement des travaux de rénovation énergétique 2025 » Pop'FEB (Fédération bancaire française) et ASF (Association française des sociétés financières), Octobre 2025.

opération bancaire française) et ASF (Association française des sociétés financières), Octobre 2025.

CONFORT ET COÛT AVANT L'ÉCOLOGIE

43 % des propriétaires déclarent avoir réalisé des travaux de rénovation énergétique depuis 2021. Ces travaux répondent avant tout à des motivations pragmatiques : 72 % cherchent à réduire leurs factures d'énergie et 66 % à améliorer leur confort de vie, devant les considérations écologiques citées par 37 % des répondants, en recul par rapport à 2021. Les travaux les plus fréquents restent l'isolation (45 %), le remplacement des fenêtres (33 %) et des systèmes de chauffage (30 %). Le montant moyen des travaux atteint 30 502 euros, en hausse par rapport à 2021.

Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau



Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest
100 % gratuits sur
sud-ouest-marchespublics.com

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest



Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Communauté des Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord (CCBHP)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

portant sur le projet de mise en compatibilité par déclaration de projet du Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la CCBHP - Commune de Saint-Quentin du Dropt

Par arrêté en date du 16 décembre 2025, le Président de la CCBHP a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de mise en compatibilité par déclaration de projet du PLUI de la CCBHP à la mairie de Saint-Quentin du Dropt et au siège de la CCBHP du 15 janvier 2026 - 19h30 au 29 janvier 2026 - 17h30 pour une durée de 15 jours.

Le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné M. Daniel MARTET commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête du projet seront consultables par le public à la mairie de Saint-Quentin du Dropt et au siège de la CCBHP. Le dossier d'enquête publique sera également consultable et téléchargeable durant l'enquête publique sur le site internet de la CCBHP : www.ccbastides47.com.

Les dossiers seront également consultables pendant la même période sur un point informatique à la CCBHP aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra présenter ses observations et propositions sur les registres ouverts dans chaque collectivité, à l'adresse mail dédiée : enquêtespublicques@ccbastides47.com, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : CCBHP, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, 1 rue des Bastides 47150 Montmarault. Les messages seront imprimés et annexés au registre.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et/ou propositions portant sur la mise en compatibilité par déclaration de projet du PLUI dans les lieux et horaires suivants :

Mairie de Saint-Quentin du Dropt, jeudi 15 janvier 2026 de 13 h 30 à 17 h 00 et le jeudi 29 janvier 2026 de 14 h 00 à 17 h 30.

Côté de l'enquête le jeudi 29 janvier 2026 à 17h00.

Le rapport et les conclusions arrêtées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le PLUI éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur pourra être approuvé, les cartes communales adoptées par délibération du conseil communautaire.

Une demande de renseignements complémentaires concernant ce dossier peut être adressée au service urbanisme de la CCBHP à Montmarault.

Fait à Montmarault, le 16 décembre 2025 Le Président Auguste FLORIO

Communauté des Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord (CCBHP)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

portant sur le projet de mise en compatibilité par déclaration de projet du Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la CCBHP - Commune de Cancon

Par arrêté en date du 16 décembre 2025, le Président de la CCBHP a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de mise en compatibilité par déclaration de projet du PLUI de la CCBHP à la mairie de Cancon et au siège de la CCBHP du 15 janvier 2026 - 14 h 00 au 29 janvier 2026 - 17 h 00 pour une durée de 15 jours.

Le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné M. Christian MEMOIRE commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête du projet seront consultables par le public à la mairie de Cancon et au siège de la CCBHP. Le dossier d'enquête publique sera également consultable et téléchargeable durant l'enquête publique sur le site internet de la CCBHP : www.ccbastides47.com.

Les dossiers seront également consultables pendant la même période sur un point informatique à la CCBHP aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra présenter ses observations et propositions sur les registres ouverts dans chaque collectivité, à l'adresse mail dédiée : enquêtespublicques@ccbastides47.com, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : CCBHP, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, 1 rue des Bastides 47150 Montmarault. Les messages seront imprimés et annexés au registre.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et/ou propositions portant sur la mise en compatibilité par déclaration de projet du PLUI dans les lieux et horaires suivants :

Mairie de Cancon, jeudi 15 janvier 2026 de 14h00 à 17h00 et le jeudi 29 janvier 2026 de 14 h 00 à 17 h 00.

Côté de l'enquête le jeudi 29 janvier 2026 à 17 h 00.

Le rapport et les conclusions arrêtées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le PLUI éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur pourra être approuvé, les cartes communales adoptées par délibération du conseil communautaire.

Une demande de renseignements complémentaires concernant ce dossier peut être adressée au service urbanisme de la CCBHP à Montmarault.

Fait à Montmarault, le 16 décembre 2025 Le Président Auguste FLORIO